



16 FÉVRIER 2015

SHELL ET BMW ETENDENT LEUR COLLABORATION

BMW Sport Automobile prévoit d'utiliser Shell Helix Ultra et Pennzoil Platinum, deux huiles moteur Shell de grande qualité, tandis que Shell V-Power devient le carburant recommandé par BMW M Automobiles.

Déjà retenu par BMW comme fournisseur recommandé pour les huiles moteur BMW et en tant qu'unique fournisseur mondial recommandé pour le marché de l'après-vente d'huiles moteur, Shell continue d'approfondir sa collaboration avec BMW AG. Shell Lubrifiants (avec Shell Helix Ultra et Pennzoil Platinum) travaillera de concert avec la branche Sport Automobile de BMW en tant que partenaire technologique de premier ordre et fournisseur exclusif d'huiles moteur de grande qualité. En outre, Shell V-Power sera le carburant conseillé pour BMW M Automobiles.

Ce partenariat qui porte sur les lubrifiants concerne le championnat allemand des voitures de tourisme Deutsche Tourenwagen Masters (DTM), le championnat TUDOR United Sports Car Championship (USCC) et les 24 heures du circuit de Nürburgring-Nordschleife en Allemagne ; ce qui concerne donc des courses automobiles en Autriche, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Russie et aux États-Unis.

Les types de courses concernées sont variés : cela va de la série bien établie de courses de voitures de tourisme DTM, parmi les courses de voitures de tourisme les plus populaires au monde, à la toute nouvelle série USCC qui n'en n'est qu'à sa seconde saison, alliant à la fois l'héritage de la course sur route et celui de la course d'endurance en Amérique du Nord, sans oublier l'endurance pure et dure des 24 heures du Nürburgring. La participation de Shell au sport automobile contribue à développer sa gamme de produits destinés à l'automobiliste de tous les jours : ce nouveau partenariat renforce encore cet engagement.

Le partenariat relatif aux carburants signifie que l'essence sans plomb Shell V-Power et le carburant diesel Shell V-Power sont conseillés pour les Automobiles BMW M, ce qui consacre ainsi la reconnaissance de plus de 100 ans d'innovation et de leadership dans le domaine des carburants. Avec ses formulations uniques conçues pour nettoyer et protéger les parties vitales du moteur, Shell V-Power est considéré comme le partenaire idéal de BMW M Automobiles, le summum de performances technologiques de BMW.



Mark Gainsborough, vice-président exécutif de Shell a commenté en ces termes cet accord de collaboration : « Shell se passionne pour la course automobile au niveau international, comme le montre notre participation de longue date à ce sport. Nous sommes ravis de développer notre partenariat avec BMW pour la course automobile, qui s'ajoute à notre rôle de fournisseur recommandé du groupe BMW pour les huiles moteur sur le marché de l'après-vente.

Ce partenariat avec BMW met en lumière l'importante contribution que peuvent apporter, aux performances des voitures BMW, des marques telles que Shell Helix Ultra et Pennzoil Platinum pour nos huiles moteur ainsi que Shell V-Power pour les carburants, tant sur les circuits de course automobile que sur la route. Cette collaboration permettra à nos deux sociétés qui ont les mêmes valeurs d'aller toujours plus loin dans le développement des huiles moteur, des moteurs et des carburants, tout cela au final pour le bien de l'automobiliste de tous les jours. »

Les huiles moteur ont un rôle crucial à jouer pour assurer la longévité du moteur et le rendement et les performances du véhicule. Leurs propriétés de nettoyage, de réduction de la friction et de régulation de la température sont des facteurs importants qui contribuent à la durabilité et aux performances. L'évolution constante de la réglementation du sport automobile rend l'usage d'huiles avancées encore plus indispensable à une équipe de course ambitieuse comme celle de BMW. Par exemple, seuls 9 moteurs sont autorisés par constructeur DTM pour toute la saison 2015. Lors des essais préliminaires, les équipes de sport automobile de BMW ont déjà remarqué une amélioration des performances du moteur grâce à l'utilisation de Shell Helix Ultra avec la technologie PurePlus.

« Toute l'équipe Sport Automobile de BMW est ravie que nous puissions compter sur le soutien de Shell à l'avenir, à la fois pour le championnat DTM et pour l'USCC, ainsi que pour les 24 heures du Nürburgring », a déclaré Jens Marquardt, Directeur Sport Automobile chez BMW. « Les produits Shell Helix Ultra et Pennzoil Platinum sont parfaitement adaptés à nos projets de sport automobile. Nous faisons confiance à ces huiles moteur hautement performantes, et espérons que ce nouveau partenariat nous permettra de poser les fondements d'une grande réussite conjointe sur les circuits de course automobile. »

Shell désignera une équipe d'ingénieurs et techniciens dédiés qui travaillera avec les ingénieurs du département sport automobile de BMW. Ceux-ci utiliseront des dizaines d'années d'expérience dans le sport automobile afin de mettre au point une formulation d'huile moteur sur mesure pour la voiture BMW M4 DTM. Ce travail se déroulera pendant les essais et la saison.



NOTES AUX RÉDACTEURS :

- Voir l'annonce faite par BMW à ce sujet : www.press.bmwgroup-sport.com
- Toutes les huiles moteur utilisées par l'équipe de sport automobile de BMW feront appel à la technologie Shell PurePlus ; un processus révolutionnaire de liquéfaction du gaz qui a fait ses débuts il y a quarante ans et permet la création d'huile moteur à partir de gaz naturel au lieu du pétrole brut. Ceci crée un produit fini qui apporte un meilleur nettoyage et une meilleure protection du moteur, obtenant ainsi de meilleures performances.
- Les carburants Shell V-Power essence et Shell V-Power Diesel sont des carburants avancés uniques, formulés spécialement pour donner des performances améliorées grâce à une technologie avancée. Créés en 1998 pour répondre à la demande croissante des clients qui souhaitent avoir un carburant performant, les carburants Shell V-Power ont été élaborés pour améliorer la puissance de tout moteur en le protégeant activement. Les carburants Shell V-Power, qui sont le fruit d'une coopération avec Ferrari, sont à la disposition de la clientèle dans 66 pays répartis à travers le monde.
- Shell est, depuis le début 2015, l'unique fournisseur mondial recommandé par le groupe BMW pour le marché de l'après-vente des huiles moteurs pour les marques suivantes : BMW, MINI et BMW Motorrad. Les huiles moteur de grande qualité fabriquées par Shell sont mises à la disposition des clients grâce au réseau de plus de 3500 concessionnaires BMW dans plus de 140 pays.
- Les marquages Shell Helix Ultra et Pennzoil figureront sur les voitures de course, les combinaisons des pilotes et sur les articles promotionnels, incluant les casquettes des pilotes, et le site Internet BMW Motorsport.

À propos de Shell Lubrifiants

Le terme "Shell Lubrifiants" désigne collectivement les sociétés du Groupe Shell engagées dans des activités lubrifiants. Shell propose un large éventail de lubrifiants pour répondre aux besoins des clients pour des applications diverses, qui vont de la voiture de tourisme au secteur minier, en passant par les centrales électriques, le fret et l'ingénierie générale. Le portefeuille des marques de lubrifiants Shell comprend Shell Helix, Pennzoil, Quaker State, Shell Rotella, Shell Tellus et Shell Rimula.

Nous sommes présents à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement en lubrifiants. Nous fabriquons des huiles de base dans huit usines, mélangeons des huiles de base avec des additifs pour produire des lubrifiants dans plus de 50 usines, et distribuons, commercialisons et vendons des lubrifiants dans plus de 100 pays à travers le monde.

Nous assurons également une assistance technique et commerciale pour nos clients. Pour compléter notre gamme de produits, nous proposons aussi des services relatifs aux lubrifiants. Ceux-ci comprennent : Shell LubeMatch - le premier outil en ligne du marché pour recommander des produits, Shell LubeAdvisor - pour aider les clients à choisir le bon lubrifiant grâce à nos experts techniques Shell spécialement formés et à des outils en ligne, et Shell LubeAnalyst - un système de détection précoce permettant aux clients de surveiller l'état de leurs équipements et de leurs lubrifiants, et qui les aide à



économiser sur les coûts d'entretien et à éviter d'éventuelles pertes d'activités commerciales dues à des pannes d'équipement.

La technologie Shell de renommée mondiale permet de créer de la valeur pour nos clients. L'innovation, la mise en application des produits et la collaboration technique sont au coeur des lubrifiants Shell. Shell dispose de centres de recherche sur les lubrifiants en Chine, en Allemagne, au Japon (joint-venture avec Showa Shell) et aux États-Unis. Nous investissons massivement dans la technologie et collaborons étroitement avec nos clients pour développer des lubrifiants innovants. Nous détenons un portefeuille de brevets avec plus de 150 séries de brevets pour nos lubrifiants, huiles de base et graisses, et plus de 200 scientifiques et ingénieurs spécialisés se consacrent à la recherche et au développement des lubrifiants.

Les avantages pour les clients comprennent la réduction des coûts d'entretien, la prolongation de la durée de vie des équipements et des économies en termes de consommation énergétique. L'un des moyens de repousser les limites de la technologie des lubrifiants consiste à travailler en étroite collaboration avec des équipes de course automobile de haut niveau telles que l'écurie Ferrari. Ces partenariats techniques nous permettent d'élargir nos connaissances en science de la lubrification et de transférer la technologie de pointe des circuits à nos produits commerciaux.

À propos de Royal Dutch Shell plc

Enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles, la société Royal Dutch Shell plc, dont le siège social est situé à La Haye, est cotée sur les places de Londres, d'Amsterdam et de New York. Les sociétés Shell opèrent dans plus de 80 pays et territoires à travers le monde, dans les secteurs de la production et de l'exploration pétrolière et gazière, de la production et de la commercialisation de gaz naturel liquéfié, de la fabrication et de la commercialisation et du transport de produits pétroliers et chimiques. Elles participent également à des projets d'énergies renouvelables. Pour de plus amples informations, rendez-vous sur <http://www.shell.com>

NOTE D'AVERTISSEMENT

Les sociétés dans lesquelles Royal Dutch Shell plc détient directement et indirectement des investissements sont des entités séparées. Dans le présent communiqué de presse, « Shell », « Groupe Shell » et « Royal Dutch Shell » sont parfois utilisés par commodité lorsqu'il est fait référence à Royal Dutch Shell plc et ses filiales en général. De même, les mots « nous » et « nos » sont également utilisés pour désigner des filiales en général ou ceux qui travaillent pour elles. Ces expressions sont également utilisées lorsque l'identification de telle société ou de telles sociétés n'a pas d'objectif utile en soi. « Filiales », « filiales Shell » et « Sociétés Shell » telles qu'elles sont utilisées dans le présent communiqué de presse désignent les sociétés dont Royal Dutch Shell détient directement ou indirectement le contrôle, en ayant soit une majorité des droits de vote soit le droit d'exercer un pouvoir de contrôle. Les sociétés dans lesquelles Shell a une influence significative mais pas de contrôle sont désignées par les expressions « sociétés associées » ou « associés » et les sociétés dans lesquelles Shell a un contrôle partagé sont désignées par l'expression « entités contrôlées conjointement ». Dans ce communiqué de presse, associés et entités contrôlées conjointement sont également désignés par « investissements en capitaux propres ». Le terme « Intérêts Shell » est utilisé par commodité pour indiquer les intérêts participatifs (par exemple, notre part de 23 % dans Woodside Petroleum Ltd.) directs et/ou indirects détenus par Shell dans une société en participation, un partenariat ou une société, après exclusion de tous les intérêts de tierces parties.

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives concernant la situation financière, et les résultats d'exploitation et d'activité de Royal Dutch Shell. Toutes les déclarations autres que les déclarations de faits historiques sont, ou peuvent être considérées comme, des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont des déclarations d'attentes futures reposant sur des attentes et hypothèses actuelles de management et qui font intervenir des risques connus et des incertitudes en raison desquels les résultats réels, performances ou événements peuvent différer de façon matérielle de ceux exprimés ou impliqués dans ces déclarations. Les déclarations prospectives incluent, entre autres choses, des déclarations concernant l'exposition potentielle de Royal Dutch Shell aux risques de marché et des déclarations exprimant les attentes, convictions, estimations, prévisions, projections et hypothèses du management. Ces déclarations prospectives sont identifiées par leur utilisation de termes et d'expressions tels que « anticiper », « croire », « pourrait », « estimation », « attentes », « ont l'intention », « peuvent », « planifient », « objectifs », « prévisionnel », « probablement », « projettent », « vont », « cherchent à », « visent », « risques », « objectifs », « devrait » et termes et expressions similaires.

Il existe en outre un certain nombre de facteurs qui pourraient affecter les opérations futures de Royal Dutch Shell et pourraient entraîner des différences significatives entre ces résultats et ceux exprimés dans les déclarations prospectives incluses dans le présent communiqué de



presse, y compris (mais sans s'y limiter) : (a) fluctuation des prix du pétrole brut et du gaz naturel ; (b) changements dans la demande des produits Shell ; (c) fluctuation des devises ; (d) résultats de forage et de production ; (e) estimation des réserves ; (f) perte de part de marché et concurrence du secteur ; (g) risques environnementaux et physiques ; (h) risques associés à l'identification pour acquisition de terrains et cibles appropriés, et réussite de la négociation et conclusion positive de telles transactions ; (i) risque de conduite d'activités dans des pays en développement et pays soumis à des sanctions internationales ; (j) développements législatifs, fiscaux et réglementaires y compris mesures de régulation concernant le changement climatique ; (k) conditions de marché économiques et financières dans différents pays et régions ; (l) risques politiques y compris les risques d'expropriation et de renégociation des termes des contrats avec des services gouvernementaux, retards ou avancements dans l'approbation de projets et retards dans le remboursement de coûts partagés ; et (m) changement de termes d'échange.

Toutes les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont expressément qualifiées dans leur intégralité par les déclarations prudentes contenues ou désignées dans cette section. Les lecteurs ne doivent pas s'appuyer de façon excessive sur les déclarations prospectives. Des facteurs supplémentaires pouvant affecter les résultats futurs figurent dans le document 20-F Royal Dutch Shell pour l'exercice achevé au 31 décembre 2013 (disponible à l'adresse www.shell.com/investor et www.sec.gov).

Ces facteurs doivent également être pris en compte par le lecteur. Chaque déclaration prospective n'est valable qu'à la date du présent communiqué de presse, à savoir le 16 février 2015. Ni Royal Dutch Shell ni aucune de ses filiales ne s'engagent à actualiser ou à réviser de façon publique toute déclaration prospective suite à de nouvelles informations, événements futurs ou autres informations. Au vu de ces risques, les résultats peuvent différer de façon matérielle de ceux indiqués, impliqués ou inférés à partir des déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse. Aucune assurance ne peut être donnée sur le fait que les versements de dividendes vont à l'avenir égaler ou dépasser ceux indiqués dans ce communiqué de presse, ou sur le fait qu'ils seront effectués.

Il est possible que nous ayons utilisé certains termes dans le présent communiqué de presse que les recommandations de la SEC (Commission des opérations de bourse des États-Unis) nous interdisent strictement d'inclure dans les enregistrements que nous déposons auprès de la SEC. Les investisseurs américains sont vivement invités à étudier attentivement les informations publiées dans notre Formulaire 20-F, Fichier n° 1-32575, disponible sur le site web de la SEC à l'adresse www.sec.gov . Vous pouvez également obtenir ce formulaire auprès de la SEC en appelant le 1-800-SEC-0330.